



ROSSEMAISON

Bulletin trimestriel

3^{ème} trimestre 2022

DANS CE NUMERO

APE	2
APE SHC SCS	3
BIO & CO	4
BIO & CO ELECTIONS COMMUNALES	5
TABLES D'HOTES	6
ANNIVERSAIRE CHAPELLE	7
REGIOGAZ	8-9
REGIOGAZ BIBLIOTHEQUE D'OBJETS	10
SORTIE DES AINE(E)S	
SORTIE DES AINE(E)S EMOTION FLORALE JUBILAIRES	11
DIVERS	12

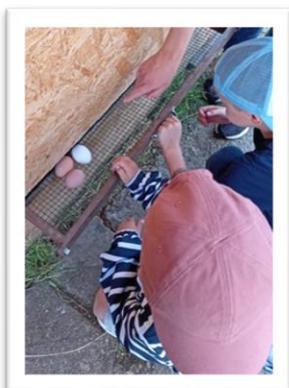


ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU MONTCHAIBEUX



Association des Parents d'Élèves du Montchaibeux

Le 2 juin, les élèves de 1-2H ont profité d'une journée à l'atelier des Coccinelles à Courchapoix. Ils ont pu y découvrir des chèvres, des poules, traversé un sentier pieds nus et joué à divers jeux. Ils ont également vu des œufs frais.



Les 11 et 12 juin a eu lieu la fête du village de Châtillon sous un soleil radieux. Plusieurs animations étaient proposées par l'APE dont un joli lâcher de ballons.



Le 22 juin, les 8 élèves de 8H quittant le cercle scolaire ont participé à une après-midi récréative :



Marche de Châtillon à Courtételle ; Escape Game à « The Factory Escape Game » ; soirée jeux et grillades à la cabane de la Cotatte.

Nos prochaines activités :

Café-Accueil des parents des élèves de 1H, le mardi 16 août

Marche d'automne le dimanche 25 septembre à la cabane forestière « La Rochatte » à Courcelon.

Soirée Halloween organisée conjointement avec les cavaliers de l'écurie de l'Echaibiennat, le 31 octobre

Pour toutes questions, remarques ou demandes d'adhésion, n'hésitez pas à contacter l'association par mail à l'adresse suivante :

ape.montchaibeux@gmail.com

SKATER-HOCKEY CLUB ROSSEMAISON

Agenda

18 au 21 août 2022

- Coupe d'Europe active au Forum Biwi

1er au 3 juillet 2022

- Coupe d'Europe U19 au Forum Biwi

14 août 2022 à 16h30

- Supercoupe au Forum Biwi entre le SHC Rossemaison et Sayaluca



Plus d'infos sur www.shcrossemaison.ch

SOCIETE CULTURELLE ET SPORTIVE

Soirée du 31 juillet 2022

Avec un feu d'artifice (selon les conditions météo)



Le concept de cette belle soirée :

Tout le monde est le bienvenu, sous forme de pique-nique « Canadien » chacun apportera son repas, des grills seront mis à disposition et la buvette sera ouverte.

Un agréable moment de convivialité avec si les conditions le permettent, un joli feu d'artifice !

N'hésitez pas à venir partager cette soirée avec nous.

GRUPE VTT

Les activités du groupe VTT Rossemaison se poursuivent régulièrement tous les mercredis ; la dernière sortie avant la pause estivale est prévue le mercredi 6 juillet et nous reprenons le mercredi 10 août après une pause d'un mois environ.



AMICALE DES AINE(E)S

La première canicule de l'année 2022 nous a accompagnés durant toute cette magnifique journée au bord du Doubs



Notre prochaine sortie est prévue le

Vendredi 19 août 2022 : marche facile du Pré-Petitjean à La Combe où nous nous retrouverons pour le repas de midi. Rendez-vous à 10.15 devant l'école pour un covoiturage. En cas de mauvais temps la marche sera annulée mais le repas maintenu avec un départ de Rossemaison à 11.15 h.

Inscription jusqu'au 12 août, chez Nelly au 032 423 34 38 ou nyaeg@bluewin.ch

PS : Vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du 18 novembre 2022 pour notre traditionnelle marche de la St-Martin

MAGASIN BIO & CO

NOUVELLE COLLABORATRICE 🎉🎊🎈



Claudine Miserez a rejoint l'équipe bio&co.

En formation d'herboriste et détentrice du certificat de Designer en permaculture, elle a aussi obtenu le diplôme d'assistante Montessori pour les enfants de 3 à 6 ans. Claudine est maman de 2 p'tits bout'choux.



Nous accueillons également pour un stage de 6 mois ALISSIA que vous avez certainement déjà croisée.

Bienvenue à elles 🥳🥳🥳🥳



Départ d'Élodie 🚢 🏠 🗺️ 🏡

Après 4 ans chez bio&co, Élodie s'en va vers d'autres horizons.

Nous la remercions vivement pour son travail consciencieux, son aide précieuse durant le déménagement et son engagement envers le magasin. 🙏

Très heureuse de vous avoir servi, elle vous remercie pour les nombreuses rencontres et chaleureux échanges. 😊 🥰

Nous lui souhaitons bonne continuation et pleins de beaux projets à réaliser. ☯️



Le magasin reste ouvert durant l'été avec un horaire réduit la dernière semaine de juillet ainsi que la première d'août.

HORAIRE ACTUEL Lundi 13h30 à 18h30
Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
Vendredi 9h non stop 18h30
Samedi 9h à 16h

HORAIRE D'ÉTÉ du lundi 25 juillet au samedi 6 août
Pain uniquement mercredi et vendredi.

Lundi fermé
Mardi et jeudi de 15h à 18h30
Mercredi et vendredi horaire normal
Samedi 9h à 13h30

Au plaisir de vous servir prochainement
Nous vous souhaitons un bel été et une bonne santé.

ELECTIONS COMMUNALES

Les élections communales du 23 octobre 2022 / Renouvellement des autorités communales

Les électrices et électeurs des communes jurassiennes sont appelés aux urnes pour renouveler leurs autorités communales le 23 octobre 2022.

La première échéance à prendre en considération est celle du délai de dépôt des listes et des actes de candidatures, le **lundi 29 août 2022 à 12h**.

● Vous êtes motivé(e) et vous avez envie de vous investir pour votre commune, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat communal pour plus d'informations !



TABLE D'HOTES

TABLE D'HÔTES



Rossemaison

LA TABLE "Chez l'Zet"

Pro Senectute Arc Jurassien vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Pierrette Papaux vous accueille chez elle pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu Rière le Courtil 1
2842 Rossemaison

Horaire À midi, les mardis :
12 juillet, 26 juillet, 16 août, 30 août,
13 septembre, 27 septembre, 4 octobre,
25 octobre, 8 novembre, 22 novembre,
6 décembre et 20 décembre 2022.

Délai d'inscription 48h à l'avance.

Prix Fr. 15.-- / repas et boissons comprises, sans le vin

**Renseignements
Inscriptions** Papaux Pierrette
Tél. 079 747 20 54



ANNIVERSAIRE DE LA CHAPELLE DE ROSSEMAISON

**Inauguration de la
Chapelle de Rossemaison
Notre-Dame de la Salette le 25 septembre 2022**



Construite en 1969, elle remplaça l'ancienne chapelle (1869-1969) qui abrite depuis 1983 le Centre culturel.

Dédiée à Notre de Dame de la Salette, suite au pèlerinage de M. le Curé-doyen Eschmann à la Salette (Isère, France) parti pour Rome afin d'assister au Concile du Vatican en 1869.

Financée intégralement par la paroisse, sur le terrain cédé par la bourgeoisie en droit de superficie d'une durée de 100 ans, la construction de la nouvelle chapelle se déroula de 1966 à 1969 sous la direction de M. Alain-Gérard Tschumi (1928-2019), architecte natif de Moutier, et par l'entreprise de construction F. Mittempergher sise à Rossemaison. La statue originale de Notre-Dame de la Salette qui ornait l'ancienne chapelle n'a jamais trouvé place dans la nouvelle. C'est chose faite, en décembre 2020.

Des travaux de réfection de l'isolation de la toiture, contribuant à une meilleure qualité thermique, ont été réalisés en 2020 sous la direction de Pascal Burri, Architecte à Soyhières.

A l'occasion du 53^e anniversaire de la Chapelle de Rossemaison, qui aura lieu le 25 septembre 2022 nous vous convions à une cérémonie qui sera marquée par une messe chantée, le dimanche dès 10h suivie d'un apéro dinatoire animé par un groupe dont nous ne vous dévoilerons pas le nom mais vous faisons part de son originalité pour cet événement. Que de magnifiques surprises pour célébrer ce jour anniversaire.

Nous nous réjouissons de vous y retrouver en vous inscrivant à :

*Paroisse de St-Randoald
Mélanie Willemin-Schindelholz
Rue de l'église 3
2830 Courrendlin*

Ou a :

secretariat@strandoald.ch

Au nom du comité d'organisation

REGIOGAZ

**INFORMATION PUBLIQUE**

- aux médias
- au public concerné

Le voyage continue !

Un auteur africain dit que « le bateau qui ne résiste pas à la première tempête n'est pas fait pour le voyage ». Ces mots vont bien pour décrire les derniers mois traversés dans des vents contraires par Regiogaz. Nous avons résisté, gardé le cap et tenu fermement la barre. Il est cependant légitime de revenir sur les événements et déclarations publiques qui ont pu faire douter de la pertinence et de l'efficacité de notre action, d'une part pour en démontrer l'invalidité, d'autre part pour conforter la confiance de nos clients face à l'avenir.

Les motifs irraisonnés d'un divorce

Rappelons que RégioGaz SA a été créée en 1995. Au départ, l'entreprise est propriété des communes de Delémont, Courrendlin, Courroux, Rossemaison, Courtételle et EDJ SA. Elle est chargée de l'approvisionnement en produits gaziers de Delémont et de sa région. En tant que gestionnaire de réseau (GRD), elle est également en charge de la construction, de l'entretien, de l'exploitation et de la promotion du gaz naturel sur le territoire des communes de Courrendlin, Courroux, Rossemaison et Courtételle.

La commune de Delémont s'est retirée de Regiogaz par décision du corps électoral le 13 février 2022. Le scrutin populaire résultait d'un message du Conseil de ville affirmant notamment que « persistaient des questionnements récurrents liés au fonctionnement opérationnel de la société qui pourraient avoir un impact sur la sécurité de l'exploitation du réseau », et que se révélaient « des irrégularités dans le fonctionnement de la société RégioGaz SA ».

Ces reproches s'accompagnaient, dans un article de presse, par une déclaration selon laquelle la commune de Delémont « suivrait de près l'évolution du prix du gaz dans le district en le comparant avec celui pratiqué ailleurs en Suisse romande » (LQJ, 2.3.22), un avertissement qui a pu être interprété comme une suspicion illégitime à l'égard de Regiogaz.

Rétablissement des faits**La sécurité assurée**

À la suite des allégations de la Ville de Delémont justifiant son divorce, concernant notamment la sécurité des réseaux, RégioGaz a entrepris de déclencher un audit de sécurité par la Société Suisse de l'industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE).

Dans son message du 13 mai 2022 au directeur de l'entreprise, l'inspecteur SSIGE, agissant au nom de l'Inspection technique de l'industrie gazière suisse, rend son verdict : RégioGaz SA « **a effectué avec succès un audit de sécurité** » sur la base de séances et cinq visites d'entreprises de décembre 2021 à mai 2022. Cet audit « ne révèle aucune observation représentant un risque de sécurité relatif à des situations non-conformes à la réglementation ou à l'état de la technique n'a été constatée. L'audit de sécurité réalisé par l'SSIGE s'est appuyé principalement sur la directive G21, le règlement G221 ainsi que sur la recommandation G1009 de la SSIGE. Il comprenait la surveillance relative à la sécurité de construction et d'exploitation ainsi qu'à la sécurité des installations. » Ce commentaire suffit à toutes les démonstrations.

Souçons sur le prix du gaz

Dans un contexte géopolitique sensible, impacté par l'évolution irrationnelle de marchés tendus, la branche gazière travaille main dans la main avec les autorités fédérales afin d'assurer l'approvisionnement en gaz naturel. Régiogaz et ses partenaires et fournisseurs (EDJ Energie du Jura SA et GVM Gasverbund Mittelland SA) sécurisent les volumes utiles de stockage.

Nous sommes en passe de combler ces volumes pour une utilisation au cours du prochain hiver. Régiogaz couvrira les besoins de la région en gaz naturel. L'entreprise fournira aussi à la Ville de Delémont le gaz naturel pour l'hiver 2022-23, puisqu'elle vient de passer commande des volumes nécessaires à son approvisionnement. Cette situation montre que la défiance exprimée à l'égard de Regiogaz sur ce sujet était pour le moins injustifiée.

La société Regiogaz rejette les soupçons qui ont pesé sur elle, relatives à de prétendues irrégularités quant au respect du droit des marchés publics. Les règles en ce domaine n'ont à aucun moment ni en aucune manière été transgressées. Le 18 novembre 2019, l'Autorité intercantonale compétente a adopté un accord révisé sur les marchés publics (AIMP 2019). La révision de la loi sur les marchés publics résultant de cet accord révisé doit et sera débattue par le Parlement Jurassien (en consultation du 29 avril au 12 juin 22), puis le Gouvernement en fixera l'entrée en vigueur. Compte tenu de ce qui précède, notre société tient à rappeler qu'elle respecte les règles en vigueur sur les AIMP en toute circonstance. Par ce rappel, elle entend mettre fin aux velléités polémiques à ce sujet, telles qu'elles ont pu être suscitées dans des articles de presse.

Fonctionnement et mesures prises par la société

A la suite du divorce précité, Régiogaz a dû s'organiser pour relever le défi des prestations administratives (facturation aux clients) et techniques (construction du réseau et le service de piquet) assurées jusque-là en collaboration avec la Ville de Delémont. Le service de piquet avec son nouveau numéro est opérationnel depuis l'automne 2021. Pour ne rien laisser au hasard, une collaboration avec les Services Industriels de Biel/Bienne (ESB) comme centre de renfort pour assurer les éventuels incidents sur le réseau de gaz, a été conclue pour une durée déterminée.

Sur le plan administratif, le service de facturation et gestion des clients a été rapatrié directement chez Régiogaz en mettant en place les infrastructures informatiques nécessaires dans un temps record. Régiogaz est conscient que ceci ne s'est pas fait dans des conditions favorables et que nos clients pu prendre conscience des difficultés rencontrées dans cette opération réalisée en urgence.

Régiogaz a ainsi assuré à tout moment la sécurité des réseaux, leur bon fonctionnement, l'approvisionnement en gaz naturel et a pu se réorganiser en collaboration avec les communes et partenaires dans une période pleine de défis pour sortir de 2021 en entreprise renforcée, munie de l'infrastructure et des outils nécessaires, prête à affronter les défis de 2022 et des années à venir, défis qui ne manqueront pas.

Enfin, Regiogaz a procédé, avec ses partenaires, à la signature des conventions nécessaires liées à l'injection du biogaz produit par la centrale de Courtemelon. Une démarche qui contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie énergétique suisse vers la transition voulue par les autorités et le peuple de notre Confédération. Le gaz produit permet l'approvisionnement de certains processus industriels en gaz renouvelables ainsi que de la mobilité en bioGNC, les deux étant neutres en CO₂.

Regarder vers l'avenir

Si elle a été injustement malmenée durant des mois, l'entreprise ne nourrit aucun ressentiment envers qui que ce soit. Regiogaz place ses responsabilités et sa volonté d'aller de l'avant au-dessus de contrariétés

anecdotiques et d'incriminations qui s'effondrent sous le poids de la réalité des faits. Dans cette perspective, l'entreprise se donne les moyens d'être à la hauteur des défis qu'elle est appelée à relever. La confiance de ses partenaires et clients est la meilleure garante de ses succès et développements futurs. Aussi nous adressons notre sentiment de gratitude à celles et ceux, collectivités ou personnes individuelles qui œuvrent avec elle à un approvisionnement assuré et sécurisé du gaz dans la région. Comme le dit un proverbe du nord, le présent et l'avenir se suivent et ne se ressemblent pas. Dans le présent, Regiogaz est rétabli dans sa crédibilité, dans l'avenir elle s'imposera comme incontournable à ses partenaires et clients, sans qu'on puisse la remettre abusivement en cause. C'est sa plus ferme volonté.

REGIOGAZ, juin 2022

BIBLIOTHEQUE D'OBJETS / LE VILEBREQUIN A DELEMONT

Le Vilebrequin, c'est quoi ?

Une bibliothèque d'objets qui permet de disposer de plus tout en consommant moins !

Chez nous, tu pourras emprunter moult objets, plutôt que les acheter : des outils, des objets ménagers ou même une boule à facettes.

En faisant cela, tu contribues à répondre à l'urgence climatique et tu participes à une économie davantage circulaire.

Toutes les informations : www.levilebrequin.ch

Le Vilebrequin — Bibliothèque d'objets
Rue Emile-Boéchat 34
2800 Delémont



SORTIE DES AINE(E)S

La sortie des aîné(e)s aura lieu le samedi 10 septembre 2022

Concerne les personnes âgées de 65 ans et plus

BRIENZ – INTERLAKEN



Programme de la journée :

- 08h00 Départ de Rossemaison, devant l'ancien bar « chez Arlette »
Via BRIENZ – Pause café et croissant en cours de route
- 12h00 Environ, arrivée à BRIENZ – Repas de midi
« Le lac turquoise et son voisin, le lac de Thoue, se nichent au cœur des montagnes majestueuses de l'Oberland bernois »
- 14h30 Environ, départ pour INTERLAKEN
- 15h15 Environ, arrivée à INTERLAKEN – Temps libre dans cette charmante ville
- 16h30 Environ, reprise du car et retour à Rossemaison
- 18h30 Environ, arrivée à Rossemaison, devant l'ancien bar « chez Arlette »
Souper à la halle de gymnastique de Rossemaison

Le Conseil communal se réjouit de partager cette journée avec vous et vos conjoints. N'hésitez pas à venir nombreuses et nombreux, cette sortie est adaptée aussi aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes questions : M. Nicolas ZAHNO, conseiller communal / 079 830 74 26

SELF D'EMOTION FLORALE A ROSSEMAISON

Situé « Chez la Flo » aux œufs !

Envie de faire plaisir, cadeau de dernière minute, Le self d'Emotion Florale est à votre disposition 7/7 et 24/24 avec un choix de plantes, bouquets, arrangements et déco.

Possibilité de passer commande au 079/747 20 54 pour livraison ou commande spéciale.

JUBILAIRES**80 ans :**

M. Pierre FRINGELI
Mme Willemina CHRISTE
M. Brahim ELBAHJA

85 ans :

Mme Agnès SCHWARZ-VIGANONI

90 ans :

M. Gilbert STEULET



FERMETURE ESTIVALE DU SECRETARIAT COMMUNAL

*Pour votre information, le secrétariat communal sera fermé :
Du 18 juillet au 5 août 2022 inclus*

*L'administration communale accueillera son nouvel apprenti, Jolan GOBAT,
à la rentrée du mois d'août 2022.*

Au plaisir de vous retrouver, nous vous souhaitons d'excellentes vacances !

